

Postulat pour la « Création d'une aire de déjections canine »

Dans sa séance du 31 octobre 2018, notre Conseil a accepté le Préavis 16-2018 – Entretien des aménagements des places de jeux du Quai Milliquet Sud, Collège des Alpes et ch. Du Pré des Clos – Aménagement d'un espace ludique et sportif au Quai Milliquet Nord.

Ces aménagements prévoient le retrait définitif de deux aires de déjections canine existantes, à savoir : un enclos au Quai Milliquet Nord et un bac à déjections dans le périmètre du futur parc du Pré des Clos.

Cependant, et cela a été relevé lors de la séance de la Commission ad' hoc*

*Rapport de commission au Préavis 16-2018 – C.C du 31 octobre 2018 :

« Au point 5.2.2. Avant-projet du Pré des Clos, est-il vraiment nécessaire de prévoir “une grande poubelle munie de sachets à déchets canins”, dans une place de jeux pour enfants, où il n'est pas souhaitable d'encourager les gens à venir avec des chiens ?

Il s'agit d'une part de remplacer l'aire de déjection canine et d'autre part de favoriser le respect de l'environnement de la part des personnes qui viendront avec des chiens. On pourrait toutefois déplacer la poubelle vers les Molok. Il faut aussi rappeler qu'il y a des gens qui ont des enfants ET des chiens. »

Les propriétaires de chiens n'ont plus d'endroits clairement réservés aux chiens où ceux-ci peuvent s'ébattre et courir sans entrave, la ville de Pully perçoit un impôt sur les chiens, il est normal que cet impôt serve à l'achat de poubelles, ainsi qu'à des sachets à déchets canins, il est tout aussi naturel de mettre à disposition des enclos canins.

Par le présent postulat je demande à la Municipalité d'aménager la parcelle communale No : 3745 de 125 m² situé au ch. Du Pré des Clos. En aire de déjections canines. Cette parcelle se verrait clôturée et dotée d'une poubelle adaptée aux déjections canines, ainsi que d'une assise pour les maîtres.



Les chiens ont besoin de courir et de jouer avec leurs maîtres, qu'ils soient adultes ou enfants, et cela n'est pas compatible avec l'obligation légitime de les tenir attachés dans les lieux publics. Ils ont droit eux aussi à des moments de détente et d'un endroit adapté.

Nadia Privet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nadia Privet', written over the printed name.